

# L'éducation en République démocratique du Congo





SOUDAN

CONGO

RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

ÉQUATEUR

PROVINCE ORIENTALE

Mbandaka

Kisangani

Goma

Bukavu

KINSHASA

BANDUNDU

KASAÏ  
ORIENTAL

KIVU

BAS-CONGO

KASAÏ  
OCCIDENTAL

Mbuji-Mayi

Matadi

Kikwit

Kananga

KATANGA

ANGOLA

Lubumbashi

ZAMBIE

NAMIBIE

BOTSWANA

Échelle  
200 km

# Analyse historique

---

L'histoire du Congo-Zaïre a été marquée par de multiples « chocs » allant de la colonisation à la dictature, en passant par la crise économique, l'ajustement structurel, les pillages et les guerres. Cette réalité n'a pas empêché le pays de progressivement mettre sur pied, durant les deux premières décennies de son indépendance, un système éducatif propre allant de l'école primaire à l'université. Mais depuis lors, la situation du système éducatif congolais s'est gravement dégradée.

## Histoire sociopolitique

L'accession du Congo à l'indépendance, le 30 juin 1960, a débouché sur la destitution puis l'assassinat du Premier ministre Patrice Lumumba, le 17 janvier 1961, puis sur un « second coup d'État » de Mobutu qui, à partir de 1965, met en place un système dictatorial qui durera trente-deux ans.

Profitant de la guerre froide, le régime de Mobutu se profile progressivement en « plaque tournante » des opérations occidentales occupées en Afrique à lutter contre les mouvements de libération et les pays appuyés par le bloc soviétique. Cette position privilégiée lui permet tous les excès, sans que l'aide extérieure ne se tarisse.

Après une période d'euphorie (1967-1972), notamment due à la bonne tenue du cours du cuivre, les nuages économiques s'amoncellent dans le Congo rebaptisé Zaïre en 1971. Dès 1973, année de la « zaïrianisation » des entreprises étrangères, les difficultés financières voient le jour et ne cessent de s'aggraver. En 1976, Mobutu est contraint de rétrocéder les entreprises étrangères « zaïrianisées » et de mettre en œuvre des programmes successifs de stabilisation macroéconomique. Sous la supervision du FMI, la monnaie du pays est dévaluée pas moins de six fois entre novembre 1978 et février 1980. Cette succession de mesures ne suffit en rien à enrayer la crise et en septembre 1983, le Zaïre entame un programme d'ajustement structurel.

Commencent alors les années de la « rigueur » orchestrées par le Premier ministre Kengo wa Dondo, en étroite collaboration avec le FMI et la Banque mondiale. Le service de la dette mobilise plus des deux tiers des dépenses de l'État. Les coupes sombres

dans les dépenses sociales impliquent notamment que les soins de santé deviennent payants et les emplois de la moitié des enseignants sont supprimés.

Ce régime, agrémenté d'une succession impressionnante de rééchelonnements de dette, perdure jusqu'à la fin des années 1980. Mais lorsque la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique viennent subitement saper les fondements de la guerre froide, la « plaque tournante » zaïroise perd soudainement de sa superbe. Mobutu devient une relique dictatoriale d'un temps désormais révolu. Mis sous pression, il dissout le 24 avril 1990 son parti unique, le MPR, et feint de s'ouvrir au multipartisme, en créant de toutes pièces une multitude de partis pour « noyer » les véritables partis d'opposition, dont l'UDPS et le PDSC. Le massacre d'étudiants à l'université de Lubumbashi, en mai 1990, finit cependant de ternir son image, ce qui débouche sur la rupture de Mobutu avec la communauté internationale et son corollaire, l'aide extérieure.

Le pays sombre alors dans une situation chaotique, marquée par les pillages orchestrés par l'armée en 1991 et 1993. Entre-temps, l'organisation d'une Conférence nationale souveraine, en juillet 1991, avait provoqué un élan d'espoir, mais de courte durée. Les résolutions qui en ressortirent ne furent en effet jamais appliquées et l'élection au poste de Premier ministre du leader de l'opposition démocratique, Étienne Tshisekedi (UDPS), ne durera que huit mois.

Après le génocide au Rwanda, alors que des centaines de milliers de réfugiés rwandais se sont installés à l'est du Zaïre, Mobutu, qui négocie des aides financières pour « services rendus » et est encouragé par ses généraux, laisse se réarmer les milices du Hutu Power, qui prennent en otage les réfugiés et préparent une « guerre de revanche » contre l'armée du FPR dirigée par Paul Kagame. C'est dans ce contexte que prend forme la « première guerre » au Congo-Zaïre, lorsqu'une coalition rassemblant le nouveau pouvoir rwandais, l'Ouganda et l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) attaque le pays, démantèle les camps de réfugiés et continue son avancée jusqu'à Kinshasa, provoquant la chute de Mobutu, le 17 mai 1997.

Fin mai 1997, la prestation de serment du leader de l'AFDL Laurent-Désiré Kabila, qui s'est autoproclamé président du pays, marque la fin officielle du Zaïre de Mobutu, qui redevient la République démocratique du Congo (RDC). Mais le président

Kabila ne tourne que partiellement le dos aux habitudes de son prédécesseur, ne fait guère preuve de diplomatie envers les puissances occidentales et est en outre accusé de ne rien faire pour empêcher les milices rebelles rwandaises, ougandaises et burundaises de menacer les pays frontaliers. Il en découle une « seconde guerre », déclenchée en août 1998 par le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenu par le Rwanda, puis quelques semaines plus tard par le Mouvement de libération du Congo (MLC), soutenu par l'Ouganda.

Cette guerre de près de cinq ans provoque la mort de plus de trois millions de personnes et divise le Congo en trois parties, jusqu'à ce que Laurent-Désiré Kabila soit assassiné en janvier 2001, que son fils Joseph ne le remplace et qu'un accord de paix soit signé en décembre 2002 à Pretoria, pour déboucher le 30 juin 2003 sur une transition « inclusive » fondée sur la logique du « 1+4 » : un président (Joseph Kabila) et quatre vices présidents représentant toutes les forces en présence (la présidence, les deux ex-mouvements rebelles et l'opposition politique).

Cette période de transition, longue de trois années, a permis l'adoption par référendum en décembre 2005 d'une nouvelle Constitution et la préparation d'élections en 2006. Totalement à reconstruire, l'État congolais, qui ne dispose que d'un budget d'environ un milliard et demi d'euros, dont la moitié provient de l'aide extérieure, doit faire face à de multiples défis que l'organisation d'élections ne peut à elle seule assumer.

## Histoire du système éducatif

Durant la période précoloniale, c'est le système éducatif traditionnel qui prévalait. Les programmes comportaient des fables chargées de morale, l'instruction de la botanique, de la biologie et de la médecine (essentiellement les plantes médicinales), les traditions du clan et le code du droit coutumier, ces éléments qui apprenaient aux enfants à servir la famille, le clan et la communauté. Dans cette instruction traditionnelle, la croyance dans l'intervention des sorciers était omniprésente et la responsabilité de la personne individuelle était peu présente, mais la valeur d'équilibre au sein de la communauté était privilégiée.

C'est en 1878 que la première école de type occidental apparaît, installée par les protestants, suivie de deux écoles catholiques en 1880. Pendant plusieurs décennies, cette école occidentale pro-

voque la méfiance des populations locales, tandis que la diversité des langues locales, la pénurie de personnel enseignant (les missionnaires étant peu nombreux) et le nombre insuffisant de livres scolaires rendent son développement difficile. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les choses évoluent : le taux de scolarisation passe de 12 à 37% entre le début des années 1930 et le début des années 1950. Fin 1959, à la veille de l'indépendance, le taux de scolarisation primaire atteint 59%, avec un taux d'accroissement de 6 à 10%, ce qui permet un taux relativement élevé d'alphabétisation. Mais l'enseignement universitaire est quasi absent, avec moins de 1 000 étudiants universitaires présents au Congo au moment de l'indépendance<sup>1</sup>.

1/. Martin Ekwa,  
*L'école trahie*, 2004.

Une fois l'indépendance acquise, plusieurs programmes ambitieux sont définis au cours des années 1960. En deux décennies, le Congo-Zaïre forme une élite intellectuelle conséquente : médecins, ingénieurs, juristes, professeurs, etc. Au début des années 1980, si la scolarisation universelle n'est pas encore de mise, surtout pour les filles et dans le secondaire, le Congo-Zaïre a su mettre en place un système éducatif propre allant de l'école primaire à l'université, avec le quart du budget de l'État affecté à cette tâche.

Mais les deux décennies suivantes vont s'avérer catastrophiques pour le système éducatif congolais. La crise économique déclenchée à partir de la fin des années 1970, l'austérité budgétaire imposée par les programmes d'ajustement structurel, les pillages et les guerres des années 1990 vont détruire la majeure partie de ce qui avait été construit jusque là. De 26% en 1982, la part du budget dans l'éducation passe à 7% en 1986, principalement suite à la baisse des salaires des enseignants. Les statistiques durant les années 1990 sont peu fiables, mais la Banque mondiale estime que le niveau est resté similaire, ceci jusqu'à aujourd'hui. D'autres sources<sup>2</sup> estiment que moins de 1% du faible budget de l'État a été affecté à l'éducation du début des années 1990 au début des années 2000. Quoi qu'il en soit, la Banque mondiale calcule que les dépenses courantes réelles en 2002 n'atteignaient pas 4% de leur niveau de 1980 pour le primaire et le secondaire et moins de 3% pour le supérieur<sup>3</sup> ! La comparaison est encore plus dramatique si on prend en compte le niveau des dépenses par élève : en 2002, elles représentaient 3,7% du niveau de 1980 pour le primaire et le secondaire et moins de 1% pour le supérieur ! En 2005, le budget de l'éducation ne dépassait pas 7,5% du budget total de l'État. En réalité, une double

2/. Martin Ekwa,  
*op. cit.*

3/. Notons cependant que la Banque mondiale ne prend en compte pour les années de guerre que les données pour les sept provinces sous contrôle gouvernemental.

courbe contradictoire a accéléré le déclin du système éducatif congolais : la hausse de la démographie et la baisse du budget de l'éducation. Quant à la répartition des dépenses d'éducation selon les niveaux scolaires, 36% vont au primaire (soit moins de 3 dollars par élève et par an), 32% au secondaire, 1% à l'administration et 31% au supérieur.

### Budget de l'éducation en RDC

Année	1980	1983	1986	2000	2002
Part du budget	24%	17%	7%	8%	6%
Dépenses réelles primaire et secondaire (en millions USD)	512	170	71	42	18

Source : Banque mondiale, 2005

### Taux brut de scolarisation en RDC

Année	60-61	66-67	71-72	76-77	82-83	86-87	89-90	94-95	99-00	01-02
Primaire	70%	74%	92%	88%	86%	73%	55%	73%	49%	64%
Secondaire	2%	6%	11%	18%	22%	20%	18%	22%	19%	23%

Source : Banque mondiale, 2005

Le taux de scolarisation n'a évidemment pas pu évoluer positivement dans de telles conditions. Le taux brut de scolarisation primaire est passé de 86% en 1982-1983 à 55% en 1989-1990, puis à 49% en 1999-2000, pour atteindre 64% selon les dernières statistiques disponibles (pour un taux net de 51%). Pour le secondaire, le taux brut de scolarisation stagne autour de 20% depuis la fin des années 1970.

## Analyse contextuelle

---

4/. Sauf avis contraire, les statistiques de cette section sont tirées de Banque mondiale, *Le renouveau du système éducatif de la République démocratique du Congo : Priorités et alternatives*, janvier 2005.

La République démocratique du Congo est un pays dont la population est jeune (48% de la population a moins de 15 ans et 67% a moins de 25 ans) et dont près du tiers vit dans les zones urbaines<sup>4</sup>.

Le système éducatif congolais se divise en trois cycles, en plus du cycle préscolaire qui existe en théorie mais qui n'est réservé qu'à une minorité d'enfants des zones urbaines. Le cycle primaire dure six années, divisées en trois degrés de deux ans chacun, et est ponctué d'un certificat d'études primaires sur base des résultats en classe et d'un test national. Le cycle secondaire dure six années, divisée en un tronc commun de deux ans et en un second degré de quatre ans qui introduit une distinction entre trois sections (général, pédagogique ou technique). Il est également possible de suivre un cycle court de quatre ans d'enseignement professionnel après le cycle primaire. Enfin, les détenteurs du diplôme d'État d'études secondaires du cycle long, obtenu sur base du contrôle continu et d'un examen national, ont accès au cycle supérieur, divisé en un premier cycle de trois ans (graduat) et un second de deux ans (licence).

Malgré les années de guerre, le nombre des étudiants, des enseignants et des établissements scolaires a continué d'augmenter et les ménages ont assumé financièrement le désinvestissement de l'État, ce qui démontre l'intérêt des populations congolaises pour l'éducation. Mais ces éléments positifs ne peuvent masquer la situation catastrophique qui caractérise le système éducatif congolais :

- Il existe d'importantes inégalités dans l'accès au primaire – aussi bien entre les provinces, entre les sexes et entre les revenus des parents – et le taux d'abandon dans le primaire et de redoublement à tous les niveaux est très élevé ;
- La rémunération faible et incertaine des enseignants a de graves retombées sur leur niveau de motivation et de compétence, tandis que le système de rémunération des enseignants par les parents produit des effets pervers à différents niveaux ;
- Le manque de manuels scolaires et de matériels pédagogiques est généralisé et une partie importante des infrastructures est détériorée.



## Taux de scolarisation et de réussite

Si le nombre d'étudiants et d'établissements scolaires a augmenté de manière globale, cette réalité masque des nuances importantes. D'une part, l'augmentation des effectifs scolaires constatée entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990 a fait suite à une décélération durant les dix années précédentes, marquées par la crise économique et l'ajustement structurel, tandis que la période 1995-2002 a été marquée par un ralentissement de cette augmentation dans le secondaire et par un recul dans le primaire. D'autre part, une part de l'accroissement des établissements s'explique par la généralisation du système de double vacation (une partie des étudiants suivent les cours le matin, l'autre l'après-midi) qui, lorsqu'il est appliqué dans un même bâtiment, implique que ce dernier est comptabilisé deux fois dans les statistiques.

Source : Banque mondiale (2005)

Taux bruts de scolarisation par provinces et genres						
Provinces	Primaire			Secondaire		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Kinshasa	57%	58%	58%	42%	40%	41%
Bas-Congo	81%	68%	74%	39%	24%	32%
Bandundu	85%	71%	78%	53%	30%	42%
Équateur	52%	40%	46%	17%	7%	12%
Kasaï oriental	87%	63%	75%	27%	8%	18%
Kasaï occidental	59%	39%	49%	22%	7%	14%
Katanga	46%	34%	40%	16%	8%	12%
Province orientale	64%	49%	57%	14%	7%	11%
Maniema <sup>5</sup>						
Nord-Kivu	94%	66%	80%	28%	14%	21%
Sud-Kivu						
<b>Total</b>	<b>72%</b>	<b>56%</b>	<b>64%</b>	<b>29%</b>	<b>17%</b>	<b>23%</b>

Le taux d'accès à l'éducation reste en outre faible, puisque le taux net de scolarisation primaire est de 51% et le taux brut de 64% – pour 23% dans le secondaire. Ces chiffres globaux mas-

5/. Les chiffres sont publiés globalement pour les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Maniema.

quent en outre d'importantes inégalités entre les provinces, les sexes et les revenus des parents.

Pour le primaire, le taux global de scolarisation est plus élevé dans les deux Kivus, le Maniema, le Bandundu, le Kasai oriental et le Bas-Congo que dans le Katanga, l'Équateur, le Kasai occidental, la Province orientale et Kinshasa. Mais ces comparaisons ne sont pas obligatoirement transposables au secondaire, où le taux de scolarisation à Kinshasa est par exemple bien plus élevé qu'au Kasai oriental et dans les deux Kivus. Cette réalité doit en outre être couplée à la discrimination de genre, très prononcée à l'intérieur du pays, contrairement à Kinshasa où le faible taux de scolarisation global n'est pas dû à l'inégalité entre les sexes.

Par ailleurs, il existe une différence significative du taux de scolarisation primaire entre les riches et les pauvres, notamment du fait que les frais scolaires sont majoritairement pris en charge par les parents d'élèves. Les enfants pauvres sont en outre scolarisés tardivement et ont tendance à abandonner. De nombreuses scènes montrent des élèves contraints de rester en dehors de l'école ou d'attendre dans une salle annexe parce que leurs parents n'ont pas payé le droit d'inscription. Mais si les enfants riches ont tendance à s'inscrire à l'âge prévu, ils ont également tendance à redoubler et à rester plus longtemps à l'école, ce qui fait que près du tiers des enfants qui ont dépassé l'âge officiel en fin de cycle primaire font partie du quintile le plus riche. Globalement, l'inégalité d'accès entre les riches et les pauvres se situe principalement entre les 40% les plus riches et les 60% les plus pauvres, ce qui correspond partiellement au clivage villes/campagnes.

Mais le faible taux de scolarisation n'est pas tout. Le taux de réussite est lui-même dramatiquement faible. Pour le primaire, les données 2000-2001 montrent un taux de redoublement allant de 11 à 17% selon les années et un taux d'abandon allant de 9 à 20%. Au final, le taux d'achèvement du primaire n'est que de 29%, tandis que seulement 14% des élèves qui entrent en primaire obtiennent le certificat de fin d'études primaires sans redoubler. Pour le secondaire, seulement la moitié des élèves atteignent la dernière année sans redoubler, mais si on prend en compte les élèves qui obtiennent le diplôme d'État, le taux d'achèvement n'est que de 13%. Pis, les entretiens que nous avons eus avec les coordinateurs nationaux des réseaux scolaires indiquent que les taux d'échec officiels sont sous-évalués, car

les délibérations permettent de faire passer juste au-dessus des 50% des élèves qui ont en réalité échoué.

Enfin, au niveau supérieur, seulement 28% des étudiants obtiennent une licence, dont 18% sans redoublement. Le taux d'abandon est très élevé, surtout dans les deux premières années, puisqu'il atteignait en 2000 à l'université de Kinshasa, qui accueille à elle seule les deux tiers des étudiants congolais du supérieur, 50% la première année et 35% la deuxième.

Taux bruts et nets de scolarisation primaire par indices de richesse		
Indices de richesse	Taux bruts	Taux nets
Quintile I (20% les plus pauvres)	80%	39%
Quintile II	80%	39%
Quintile III	86%	45%
Quintile IV	104%	57%
Quintile V (20% les plus riches)	127%	81%

Taux de redoublement et d'abandon au primaire						
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>
<b>1978-79</b>						
Taux de redoublement	21%	20%	21%	19%	18%	15%
Taux d'abandon	20%	4%	10%	8%	5%	-
<b>1986-87</b>						
Taux de redoublement	19%	18%	22%	19%	17%	13%
Taux d'abandon	18%	6%	8%	9%	9%	-
<b>2000-01</b>						
Taux de redoublement	17%	16%	16%	15%	14%	11%
Taux d'abandon	19%	9%	12%	12%	11%	20%

Source : Banque mondiale (2005)

## Condition des enseignants et qualité de l'enseignement

6/. Les enseignants sont payés sur base d'une hiérarchie salariale allant de 1 à 10.

Le salaire des enseignants est un problème majeur du système éducatif congolais. Si on ne prend en compte que la partie du salaire pris en compte pour le calcul de la retraite, l'enseignant du primaire le moins gradé<sup>6</sup> touche moins de 5 dollars par mois et un licencié moins de 10 dollars. À ces salaires de base s'ajoute à Kinshasa une prime de logement (de 2 500 francs congolais, soit 5,55 dollars) et de transport (de 9 202 francs congolais, soit 20,40 dollars). Cette rémunération est complétée par les contributions des familles, qui dépendent d'une école à l'autre. Globalement et en moyenne, les rémunérations globales restent très modestes et s'élèvent à 25 dollars par mois dans le primaire et à 50 dollars dans le secondaire. Dans le supérieur, le salaire mensuel payé par l'État ne s'élève qu'aux alentours de 60 dollars, mais s'y ajoute une prime mensuelle (payée pendant dix mois) allant de 240 à 300 dollars, ce qui fait que les rémunérations s'étalent au total entre 200 et 450 dollars par mois.<sup>7</sup>

7/. Chiffres fournis par les syndicats d'enseignants.

Ces montants moyens masquent d'importantes inégalités entre les villes et les campagnes et, surtout, entre Kinshasa et l'intérieur du pays, du fait de la prime de transport qui équivaut au double du salaire de base de la majorité des enseignants de l'intérieur du pays. Les enseignants des zones rurales n'ont en effet aucune prime de logement et une prime forfaitaire de 1 000 francs congolais (2,22 dollars) pour le transport. En moyenne, les enseignants hors de Kinshasa touchent un salaire qui équivaut au tiers de celui versé à Kinshasa et qui représente généralement moins de 10 dollars par mois.

Mais ces montants, aussi faibles soient-ils, sont eux-mêmes théoriques, car leur paiement est depuis de longues années irrégulier. En moyenne, seulement 65% des salaires dus ont effectivement été payés aux enseignants en 2002. Il en a résulté une série de grèves en janvier 2004, en février 2005 et en septembre 2005. Un début de solution a été trouvé pour les questions administratives, puisqu'un arrêt ministériel a titularisé les enseignants du primaire et du secondaire de Kinshasa qui n'étaient jusque là que des agents temporaires. Les questions salariales ont reçu moins d'écho, même si une prime de 30 000 francs congolais a été accordée aux enseignants de Kinshasa. Les organisations syndicales, qui revendiquent au minimum 20% du budget de l'État consacré à l'éducation alors qu'il plafonne à 7,5% en 2005,

annoncent de nouvelles actions dans le futur.

La situation est en effet d'autant plus grave que depuis près de vingt ans, ce sont les parents d'élèves qui paient la plus grande part des dépenses des écoles, aussi bien publiques que privées. Les frais scolaires à payer par les familles dépendent des écoles et des provinces. Les frais sont deux à trois fois plus élevés dans le secondaire que dans le primaire et les frais supportés par les parents sont deux à trois fois plus élevés que les dépenses de l'État dans le primaire et trois à dix fois supérieures dans le secondaire. Dans les grandes écoles du réseau catholique conventionné, qui représente 45% du secteur, les frais scolaires peuvent atteindre 150 à 250 dollars par an, ce qui est très élevé si on se réfère au salaire des enseignants ou au PIB par habitant. L'Église est elle-même très divisée sur la question, tant beaucoup se sont habitués à toucher cette « rente scolaire » à laquelle ils sont désormais attachés.

Sur 100 francs de frais scolaires assumés par les parents, 80 francs sont affectés au paiement des salaires des enseignants, ce qui fait du paiement des salaires par l'État un défi majeur du système éducatif congolais. En moyenne, les salaires payés par l'État ne représentent qu'un tiers de la rémunération totale des enseignants du primaire et un cinquième de celle des enseignants du secondaire. Par exemple, un enseignant du primaire qui touche de l'État 17 dollars par mois à Kinshasa recevra une prime de motivation des parents de 30 dollars, pour atteindre un salaire total de 47 dollars. Hors de Kinshasa, la prime payée par les parents varie entre 5 et 18 dollars pour un salaire total allant de 12 à 20 dollars. Au niveau supérieur, les familles paient entre 70 et 85% du coût de fonctionnement des établissements.<sup>8</sup>

Cette réalité provoque évidemment de nombreux effets pervers. Le taux de scolarisation est la première victime de ce système, puisqu'un enfant dont les parents n'ont pas les moyens de payer les frais scolaires dus ne sera pas autorisé à suivre les cours. Le fait que ces primes de motivation, à l'image du salaire payé par l'État, ne soient pas payées régulièrement a évidemment de lourdes conséquences sur la motivation des enseignants, surtout dans les régions pauvres où les familles sont totalement démunies. Par ailleurs, les enseignants, dont le maigre salaire n'est payé qu'irrégulièrement, ont tendance à privilégier les enfants dont les parents paient régulièrement la prime de motivation. En outre, le corps enseignants est assez vieux : près de 30% des enseignants ont plus de 50 ans et 23% d'entre eux ont dépassé

8/. Banque mondiale, *Le renouveau du système éducatif de la République démocratique du Congo : Priorités et alternatives*, janvier 2005, pp. 84-86.

l'âge de la retraite, du fait que l'État n'est pas en mesure de payer les indemnités prévues.

Ces effets pervers ont évidemment de lourdes conséquences sur la qualité de l'enseignement, surtout qu'il n'existe pas de système de formation continue des enseignants et que le manque de matériels pédagogiques est généralisé. Il n'est pas rare de voir en milieu rural une classe de primaire où les cours sont donnés par un enseignant doté du seul diplôme de primaire. En ce qui concerne le niveau supérieur, alors que seuls les professeurs détenteurs d'un doctorat sont habilités à enseigner en dernière année, ils ne représentent que 17% du corps professoral.<sup>9</sup>

9/. Banque mondiale, *op. cit.*, pp. 104 et 124-125.

## Matériels et infrastructures scolaires

Alors qu'il a été prouvé que le taux de réussite des élèves est fortement tributaire de l'existence d'au moins un manuel scolaire par élève, la majorité des élèves du primaire en est démunie. Dans certaines régions, les élèves n'ont jamais vu un manuel scolaire ! La coopération belge a tenté de répondre partiellement à ce problème, en distribuant des manuels de français et de mathématiques, mais l'accompagnement pédagogique a en partie fait défaut et l'accès à certaines régions, du fait de l'absence de routes, est très difficile et donc très coûteux. L'Unicef a également produit des modules et des manuels scolaires, mais sans que ces actions limitées aient été relayées par l'État congolais. Les programmes (il en existe huit) sont dépassés et sont tous à réécrire. Par ailleurs, la direction des programmes forme des inspecteurs censés former les enseignants, mais leur nombre est trop réduit pour assurer un effet multiplicateur, surtout dans les régions les plus pauvres. Enfin, les programmes du supérieur sont pour la plupart devenus obsolètes, puisque la dernière révision date de 1981.

Les infrastructures scolaires sont également en mauvais état. Selon les provinces, entre un tiers et un cinquième des écoles primaires sont en mauvais état et la plupart des écoles dans certaines provinces (Équateur, Kasai oriental, Kasai occidental) sont totalement dépourvues d'un accès à l'eau. Dans le secondaire, moins des deux tiers des écoles ont des classes en bon état, un tiers seulement des écoles dispose de toilettes opérationnelles et un quart n'a pas d'accès à l'eau, ce qui a évidemment un impact tout particulier sur la scolarisation des filles. En définitive, la

plupart des établissements doivent être réhabilités et une bonne partie des nouvelles classes construites ces dernières années l'ont été en matériels non durables.

Le nombre d'élèves par classe est inégal selon les régions, mais la norme fixée par l'État pour le primaire (entre 26 et 50 élèves par classe) n'est pas respectée. Bien que la taille moyenne des classes de première année primaire est de 40 élèves, 19% des écoles ont moins de 26 élèves par classe et 25% ont plus de 50 élèves. Globalement, 40% des élèves du primaire vivent dans des classes en sureffectif. Cette réalité n'est pas de mise pour le secondaire, où les classes comprennent entre 15 et 28 élèves, du fait du faible taux de scolarisation. Mais dans le supérieur, les effectifs dépassent dans la plupart des établissements les capacités théoriques d'accueil.<sup>10</sup>

10/. Banque mondiale, *op. cit.*, pp. 75-78 et 105-108.

## État d'avancement relatif aux Objectifs du millénaire

Il est évident que l'objectif de scolarisation universelle à l'horizon 2015 relève de l'utopie pure en République démocratique du Congo. Le taux net de scolarisation n'est que de 51% et cette moyenne masque une inégalité d'accès significative entre les garçons et les filles dans les zones rurales. Pis, la proportion des enfants qui entrent à l'école primaire à l'âge légal (6 ans) est passée de 22,5 à 13,9% entre 1995 et 2001. Le taux d'achèvement en primaire est également très faible (29%) et le taux d'alphabétisation est très inégal entre les filles et les garçons (65,3% au total, dont 79,8% pour les hommes et 51,9% pour les femmes). Le pire est qu'il n'existe pas de plan pour l'éducation au sein du gouvernement de transition, qui a connu pas moins de quatre ministres de l'éducation différents en moins de trois ans, ce qui ne permet évidemment pas de politique stable en la matière.

# Analyse systémique

La situation catastrophique du système éducatif congolais a des raisons historiques, politiques et financières évidentes. Mais on ne peut prendre toute la mesure de ces causes sans analyser les interactions qui existent avec d'autres problématiques, comme la question du genre, de l'accès aux soins de santé ou de la condition des enfants.

## La dimension genre

Si le Congo-Zaïre n'a jamais atteint la scolarisation primaire universelle, cela est dû au fait que le taux de scolarisation des filles a toujours été faible. Le taux brut de scolarisation primaire des garçons a longtemps dépassé les 100%, puisqu'il était déjà de 102% en 1960, était passé à 116% en 1970 et atteignait encore 104% en 1983. Le taux des filles a dans un premier temps progressé lentement mais sûrement, passant de 39% en 1960 à 72% en 1978, mais il s'est ensuite dégradé pour n'atteindre que 56% au début des années 2000.

Dans le secondaire, le taux de scolarisation des garçons est passé de 3 à 35% entre 1960 et 1978, puis s'est stabilisé autour de 30% jusqu'à aujourd'hui. Les filles ont quant à elles vu leur taux passer de 1 à 13% entre 1960 et 1980, taux qui a stagné durant les années 1980 et n'a que très légèrement augmenté durant les années 1990 pour atteindre 17% selon les dernières statistiques disponibles.

Taux brut de scolarisation primaire par genres										
Année	60-61	70-71	73-74	76-77	82-83	86-87	89-90	95-96	99-00	01-02
Garçons	102%	116%	110%	106%	104%	82%	64%	97%	49%	72%
Filles	39%	67%	71%	71%	68%	64%	45%	59%	49%	56%

Source : Banque mondiale (2005)

Les causes avancées pour expliquer cette réalité sont de deux ordres : culturelles et économiques. Dans les campagnes, les filles doivent rester près du domicile familial pour assurer le travail domestique (on parle de « filles cadenas »), comme la corvée



d'eau, de bois ou la garde des enfants. Cette situation est exacerbée par le fait que la majorité des villages n'ont pas d'école, puisqu'il existe à peu près une école primaire pour cinq villages, soit en moyenne une école pour 120 km<sup>2</sup>. Lorsqu'il existe une école, elle n'est que rarement dotée d'infrastructures sanitaires adéquates pour les filles.

En outre, les filles se fiancent très tôt, dès l'âge du début du secondaire, afin de percevoir une dote, et il reste certains préjugés selon lesquels si les filles étudient, elles ne respecteront pas leur mari. Mais ce type d'explication culturelle est secondaire, car il n'est plus de mise dans les villes, surtout à Kinshasa, et reste limité aux régions les plus pauvres et les plus retirées des zones rurales.

C'est dès lors l'explication économique qui prévaut, tant le désinvestissement de l'État a incité les familles à faire des choix dans la scolarisation de leurs enfants. Il existe d'ailleurs dans certaines régions des cas où ce sont les filles qui sont privilégiées par leur famille pour aller à l'école, comme à Mbuji Mayi où certaines familles préfèrent envoyer les garçons à la recherche de diamants. Il n'empêche que la discrimination de genre reste un

Source : Banque mondiale (2005)

Représentation des filles à l'école primaire et secondaire en pour cent des inscriptions de 1 <sup>ère</sup> année (2001-2002)		
Provinces	1 <sup>ère</sup> primaire	1 <sup>ère</sup> secondaire
Kinshasa	50%	55%
Bas-Congo	47%	39%
Bandundu	47%	42%
Équateur	46%	45%
Kasaï oriental	45%	37%
Kasaï occidental	44%	29%
Katanga	45%	33%
Maniema	44%	32%
Nord-Kivu	43%	36%
Province orientale	46%	42%
Sud-Kivu	43%	32%
<b>Total</b>	<b>46%</b>	<b>39%</b>

fléau des plus répandus en-dehors de Kinshasa, et cette réalité a notamment un impact majeur sur le taux de scolarisation des populations congolaises.

## L'accès aux soins de santé

L'accès à la santé est un autre obstacle pour le système éducatif congolais. Le fait que la majorité des écoles congolaises ne sont pas dotées d'accès à l'eau potable ou de latrines hygiéniques expose les enfants (surtout les filles) à des infections diverses. Le taux de mortalité, qu'il soit maternel ou infantile, est très élevé, du fait du mauvais état des infrastructures sanitaires et du non accès aux soins de santé.

Il existe un système limité de mutuelle de santé pour les enseignants, soutenu par le programme STEP (stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté) du BIT, à partir d'un premier noyau formé par le réseau des écoles catholiques. La cotisation s'élève à 3 dollars par mois, mais seuls 5% des bénéficiaires potentiels participent, essentiellement les enseignants des écoles dont le droit d'inscription des parents est le plus élevé. Le problème est donc clairement économique, puisque même les salariés ont du mal à cotiser.

Source : PNUD (2005)

Indicateurs de santé en République démocratique du Congo	
Dépenses publiques en santé (en pourcent du PIB) →	1,2
Probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans (en pourcent de la cohorte) →	45,4
Population privée d'accès à un point d'eau aménagé (en pourcent) →	54
Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (en pourcent) →	61
Nombre de médecins pour 100 000 habitants →	7
Population disposant d'installations sanitaires de qualité (en pourcent) →	29
Personnes souffrant de malnutrition (en pourcent) →	71
Espérance de vie à la naissance (en années) →	43,1
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes) →	205
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes) →	990
Taux de prévalence du VIH (pourcentage des 15-24 ans) →	4,2

Le Sida est un autre fléau important. Le taux de prévalence en RDC est, selon le PNLIS (Programme national de lutte contre le Sida), de 4,5%, avec des différences entre les provinces, par exemple entre Kinshasa, où le taux est relativement faible, et le Sud-Kivu, où le taux est plus élevé du fait de la guerre et des déplacements de populations. Le Sida provoque notamment des pertes dans le corps enseignant, ce qui provoque des perturbations dans les classes et implique des remplacements en catastrophe. Les nombreux cas de jeunes étudiants contaminés lorsqu'ils arrivent en fin d'étude ont en outre un impact sur le nombre des diplômés.

Pis, la situation économique exacerbe le fléau, car des étudiantes sont contraintes de se prostituer pour avoir les moyens de se payer leurs études, ce qui peut ensuite aboutir à la contamination de leur conjoint. Mais le plus grave est sans doute l'existence dans le supérieur d'un système de « points sexuellement transmissibles » et de la règle tacite « 12 avec, 16 sans » : les étudiantes « monnayent » ainsi leurs résultats avec les professeurs qui octroient une cote de 12 sur 20 si l'acte sexuel se produit avec préservatif et une cote de 16 sur 20 s'il se produit sans protection !

L'accès à la trithérapie est évidemment un enjeu majeur pour les personnes contaminées, mais elle n'est pas accessible à tout le monde, notamment du fait de son prix. L'objectif du PNLIS est d'aboutir à un prix de 29 dollars, alors que l'on vient d'un prix de 100 dollars par mois à Kinshasa, mais on n'y est pas encore. Le prix a déjà commencé à baisser grâce à des subventions versées par la Banque mondiale et des pays comme le Canada et le Japon, mais les prix varient d'une province à l'autre, notamment du fait que dans les régions frontalières à d'autres pays, les personnes peuvent aller se fournir à l'étranger. Mais en général, la situation en milieu rural est catastrophique en matière d'infrastructures, d'accès aux médicaments et de formation – par exemple, certaines communautés traditionnelles en milieu rural sont encore persuadées que le Sida provient de la sorcellerie. Les problèmes de rupture de stock de molécules sont en outre fréquents, alors qu'il ne faut pas d'arrêt lorsque l'on suit une trithérapie.

## La condition des enfants

Enfants des rues, enfants soldats, orphelins, enfants travailleurs... On ne peut évoquer la problématique de l'éducation en République démocratique du Congo sans parler des 30 000 enfants soldats émanant des deux guerres, des 15 000 enfants des rues qui représentent de véritables « bombes sociales à retardement » et provoquent l'insécurité dans les villes, des dizaines de milliers d'orphelins et d'enfants sans parents biologique « confiés » à une autre famille – l'UNICEF estime que 3,1% des enfants de 0 à 14 ans sont des orphelins et 9% des enfants « confiés »<sup>11</sup>. Il faut ajouter à ce panorama les nombreux enfants, en majorité des filles, qui sont contraints pour des raisons économiques de manquer l'école pour remplir des travaux divers pour le compte de leur famille.

11/. UNICEF, MICS, 2001.

Réinsérer ces enfants dans l'école est un défi aussi fondamental que périlleux. Des initiatives existent, mais leur ampleur est limitée. Les Affaires sociales et l'UNICEF ont mis sur pied un programme de trois ans pour permettre aux enfants des rues de rattraper leur retard dans les six années du primaire, mais l'expérience qui est concluante n'a pas été développée outre mesure par l'État congolais. Des modules existent également pour redonner confiance aux enfants soldats, mais eux aussi ne sont en rien suffisamment développés. Ces modules ont pour but de redonner confiance à ces enfants qui, ayant abandonné leur habit militaire, se sentent faibles et perdent confiance en eux. Encore plus graves sont les cas des filles qui ont suivi des soldats adultes et qui leur ont servi d'esclaves sexuelles. Ces filles, qui ont parfois à peine 12 ou 13 ans, sont rejetées par les gens et certaines ne parlent plus et se lavent toute la journée parce qu'elles se sentent « sales ».

# Conclusion

---

Les besoins en matière d'éducation sont gigantesques en République démocratique du Congo, à la fois en termes financiers, humains et matériels. Mais au-delà de ces moyens, il y a également un urgent besoin de gouvernance, c'est-à-dire d'une vision politique insufflée par un gouvernement qui mobilise dans la durée et de manière cohérente les moyens nécessaires à ses ambitions.

La priorité absolue est évidemment que l'État congolais prenne en charge dans des proportions suffisantes le coût de l'éducation. Les corollaires de cette mesure sont que la prise en charge par les parents des frais scolaires soit abolie et que les salaires des enseignants soient revalorisés et payés régulièrement. Évidemment, les recettes de l'État congolais sont actuellement telles que cela nécessitera la mobilisation d'une importante aide extérieure.

Dans son étude sur le renouveau de l'éducation en République démocratique du Congo <sup>12</sup>, la Banque mondiale définit quatre scénarios, du plus ambitieux au plus réaliste, afin que le pays atteigne l'éducation primaire universelle en 2015, comme le demandent les Objectifs du millénaire. Selon les différents scénarios, le budget de l'État affecté à l'éducation s'élève de 19% à 35% et l'aide extérieure affectée au secteur de 2,7 à 4,9 milliards de dollars. Même pour le scénario 4, jugé par la Banque le seul « raisonnable », 80% de l'aide extérieure seraient destinés à l'éducation primaire pour financer les constructions et réhabilitations des infrastructures, les systèmes de formation des enseignants, les manuels scolaires, les investissements immatériels et l'aide alimentaire pour les cantines scolaires.

La formation continue des enseignants et le soutien pédagogique est une autre priorité. Les programmes de formation des inspecteurs et des enseignants doivent être développés, afin qu'il puissent s'étendre sur tout le territoire à destination de tout le corps enseignant. Les ISP (Instituts supérieurs pédagogiques) pourraient par ailleurs être transformés en écoles normales afin de former des enseignants en suffisance.

Par ailleurs, des programmes d'envergure doivent être développés à destination des enfants en profond « décrochage », comme les enfants des rues et les enfants soldats, mais aussi ceux qui ont abandonné l'école de manière précoce, afin de les réinsérer dans

12/. Banque mondiale, *Le renouveau du système éducatif de la République démocratique du Congo. Priorités et alternatives*, 2005.

l'école. Un plan doit également viser la scolarisation des filles à l'intérieur du pays, notamment via des programmes pédagogiques cassant les préjugés sexistes qui subsistent dans certaines régions. L'accès aux soins de santé et aux infrastructures sanitaires de base, à l'intérieur et en dehors des écoles, doit également être développé.

Les besoins en termes d'infrastructures et de manuels scolaires sont également importants. Un programme de construction/réhabilitation des établissements scolaires sur tout le territoire est nécessaire, non seulement pour garantir des établissements de qualité suffisante, mais aussi pour accentuer les possibilités d'accès dans les zones rurales, où les établissements sont rares et donc parfois très éloignés des villages. Les besoins sont également importants en matière de production de manuels scolaires (réécriture, impression et distribution sur tout le territoire) et de matériels pédagogiques.

En définitive, comme le dénonce notamment Martin Ekwa, ancien président du Bureau de l'enseignement catholique (BEC) du Congo, la principale cause du système éducatif du pays est « le manque de gestion de la *res publica* dans laquelle l'école se situe »<sup>13</sup>. Il est symptomatique de constater qu'il n'existe actuellement pas de véritable plan gouvernemental pour l'éducation en République démocratique du Congo, dont l'histoire récente a été pour le moins agitée. Cela devra être une des priorités du gouvernement démocratique qui émanera de la période de transition « inclusive » qui a occupée le pays depuis le 30 juin 2003.

13/. Martin Ekwa, *op. cit.*, p. 11.